

CGV

Conditions générales de vente

Cyno Trust – Mlle Maëva SIMON

 2 route de Jarnac, 16200 Les Métairies

 06 75 78 26 65

 contact.cynotrust@gmail.com

 <https://cynotrust.fr>

SIRET : 832 938 286 00024

Introduction

À défaut de signature de ce document, les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent de plein droit dès lors que le client a convenu d'un rendez-vous avec **Cyno Trust Mlle Maëva SIMON**.

ARTICLE 1 – Généralités

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations entre Cyno Trust Mlle Maëva SIMON et ses clients dans le cadre de prestations d'éducation et de comportement canin.

Le client reconnaît avoir été informé des CGV, et toute prise de rendez-vous implique une acceptation sans réserve de celles-ci.

Le terme "client" désigne toute personne physique ou morale faisant appel aux prestations, ainsi que les personnes présentes à tout ou partie d'une séance.

ARTICLE 2 – Tarifs et paiement

Les tarifs sont disponibles sur le site <https://cynotrust.fr> et exprimés en euros.

Le paiement du solde est exigible le jour même de la séance, sauf accord exprès.

Les règlements peuvent être effectués par espèces ou virement.

En cas de retard de paiement, une pénalité équivalente à 10 % du montant dû par mois de retard sera appliquée, sans mise en demeure préalable.

ARTICLE 3 – Annulation et modification

Toute annulation ou modification doit être signalée par mail, SMS ou téléphone.

Aucune prestation ne pourra être annulée pour raisons météorologiques, sauf décision de Cyno Trust.

Toute séance annulée moins de 48 h à l'avance sans justificatif médical est due pour un montant minimal de 20 €.

Pour les stages et événements, un remboursement intégral est possible uniquement si l'annulation a lieu plus de 4 semaines avant le début.

En cas d'annulation tardive sans remplaçant, 50 % du prix du stage sera conservé.

ARTICLE 4 – Cadre des rendez-vous

Les séances comprennent un bilan comportemental obligatoire suivi de cours pratiques et/ou théoriques.

Les lieux sont définis selon les besoins (domicile, terrain, espaces publics).

La méthode repose sur la coopération et le respect de l'intégrité physique et psychique du chien.

Seuls les colliers plats et harnais sont autorisés, tout outil coercitif est proscrit.

ARTICLE 5 – Obligations du prestataire

Cyno Trust s'engage à fournir les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.

Les résultats dépendent toutefois de l'investissement personnel du client entre les séances.

En cas de situation dépassant ses compétences, Mlle Maëva SIMON s'engage à orienter le client vers un professionnel adapté.

ARTICLE 6 – Obligations du client

Le client reste responsable de son chien durant les séances.

Le chien doit être exempt de maladie contagieuse et tout problème de santé connu doit être signalé.

Le client s'engage à poursuivre le travail à domicile conformément aux recommandations données à respecter les besoins fondamentaux de son chien et à ne pas recourir à des méthodes basées sur la peur, la douleur ou l'intimidation.

En cas de non-respect de ces engagements, Cyno Trust ne saurait être tenue responsable des résultats.

ARTICLE 7 – Forfaits et interruption

En cas d'arrêt du processus avant la fin du forfait, aucun remboursement partiel ne pourra être exigé.

Sans nouvelles du client pendant 3 mois, le programme sera considéré comme abandonné.

En cas de motif médical, les séances peuvent être reportées.

ARTICLE 8 – Chiens mordeurs ou catégorisés

Le client doit être en règle vis-à-vis de la législation relative aux chiens mordeurs ou catégorisés.

Le port de la muselière est obligatoire lors des consultations concernées.

Toute mise en danger du prestataire pourra donner lieu à dépôt de plainte et signalement.

ARTICLE 9 – Propriété intellectuelle

Les supports, fiches, photos et vidéos remis au client sont la propriété intellectuelle de Cyno Trust – Mlle Maëva SIMON.

Toute reproduction ou diffusion sans autorisation écrite est interdite.

ARTICLE 10 – Droit à l'image

Le client autorise l'utilisation de son image et celle de son chien à des fins de communication (site, réseaux sociaux, supports pédagogiques), sauf refus écrit.

Aucune image ne sera utilisée de manière préjudiciable ou contraire à la loi.

ARTICLE 11 – Incapacité de travail

En cas de maladie ou d'accident empêchant l'exécution des prestations, Cyno Trust – Mlle Maëva SIMON se réserve le droit de reporter ou d'annuler les séances sans indemnité.

Le client en sera informé dans les meilleurs délais.

ARTICLE 12 – Assurance

Cyno Trust – Mlle Maëva SIMON déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'ensemble de ses activités.

ARTICLE 13 – Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter, sauf si la prestation a commencé avec son accord exprès.

En réservant une séance, le client reconnaît renoncer à ce droit afin de permettre l'exécution immédiate du service.

ARTICLE 14 – Données personnelles (RGPD)

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion des clients et ne sont utilisées qu'à cette fin.

Conformément au RGPD, le client dispose d'un **droit d'accès, de rectification et de suppression** de ses données en écrivant à **contact.cynotrust@gmail.com**.